

PROPOSITION D'ACTION

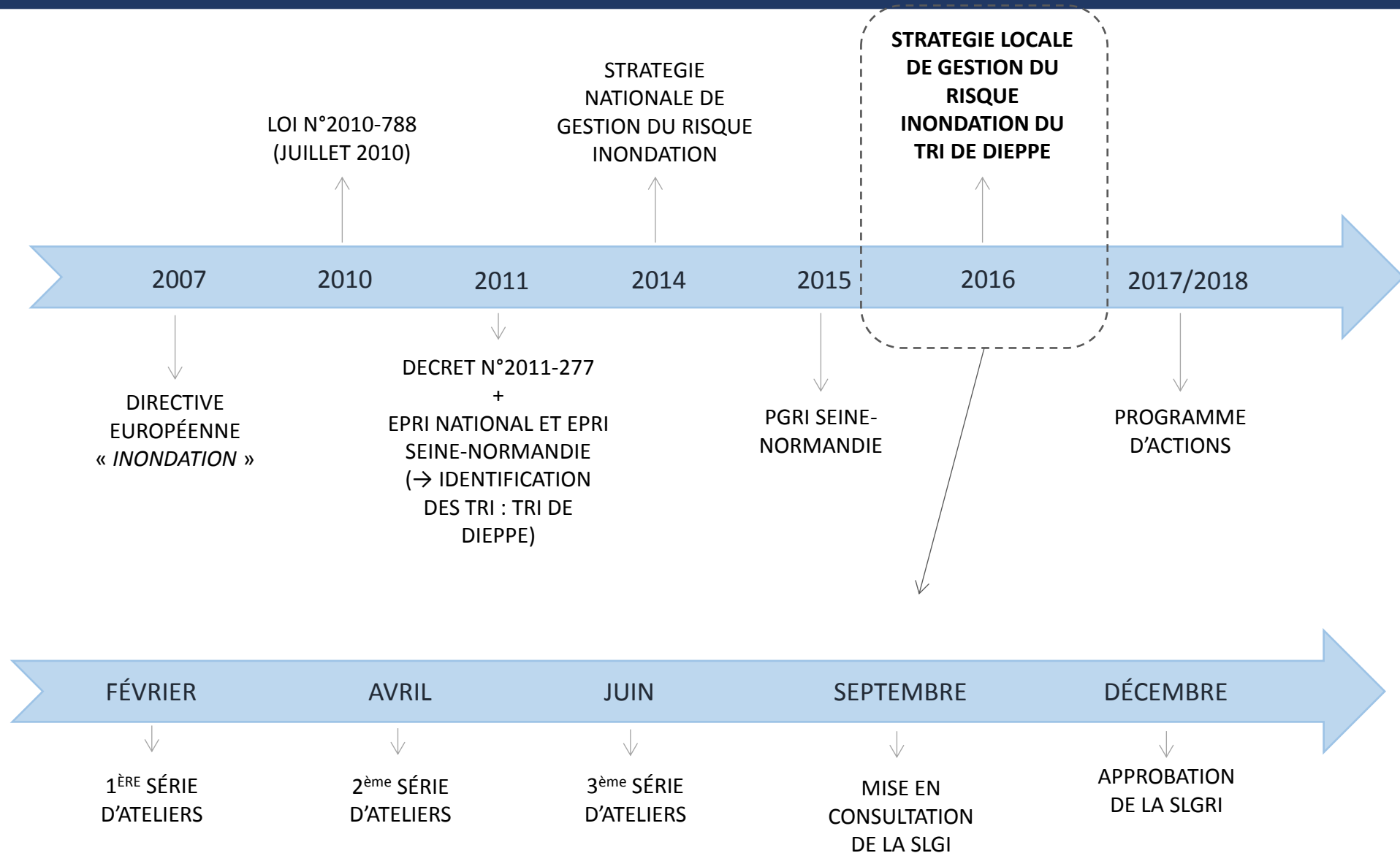
POUR RÉPONDRE AUX DISPOSITIONS DE LA SLGRI

« Décliner la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation de façon opérationnelle sur le territoire de l'Arques et de la Scie »

Laure DUCOUDRAY
Master Géographie-Aménagement,
Option « Gestion des Risques dans les Collectivités Territoriales »
Université Jean Moulin LYON III



UN CADRE RÉGLEMENTAIRE



UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

QUELS OBJECTIFS ET QUEL TERRITOIRE ?



OBJ 1 : Réduire la vulnérabilité des territoires



OBJ 2 : Agir sur l'aléa pour réduire le coût des dommages

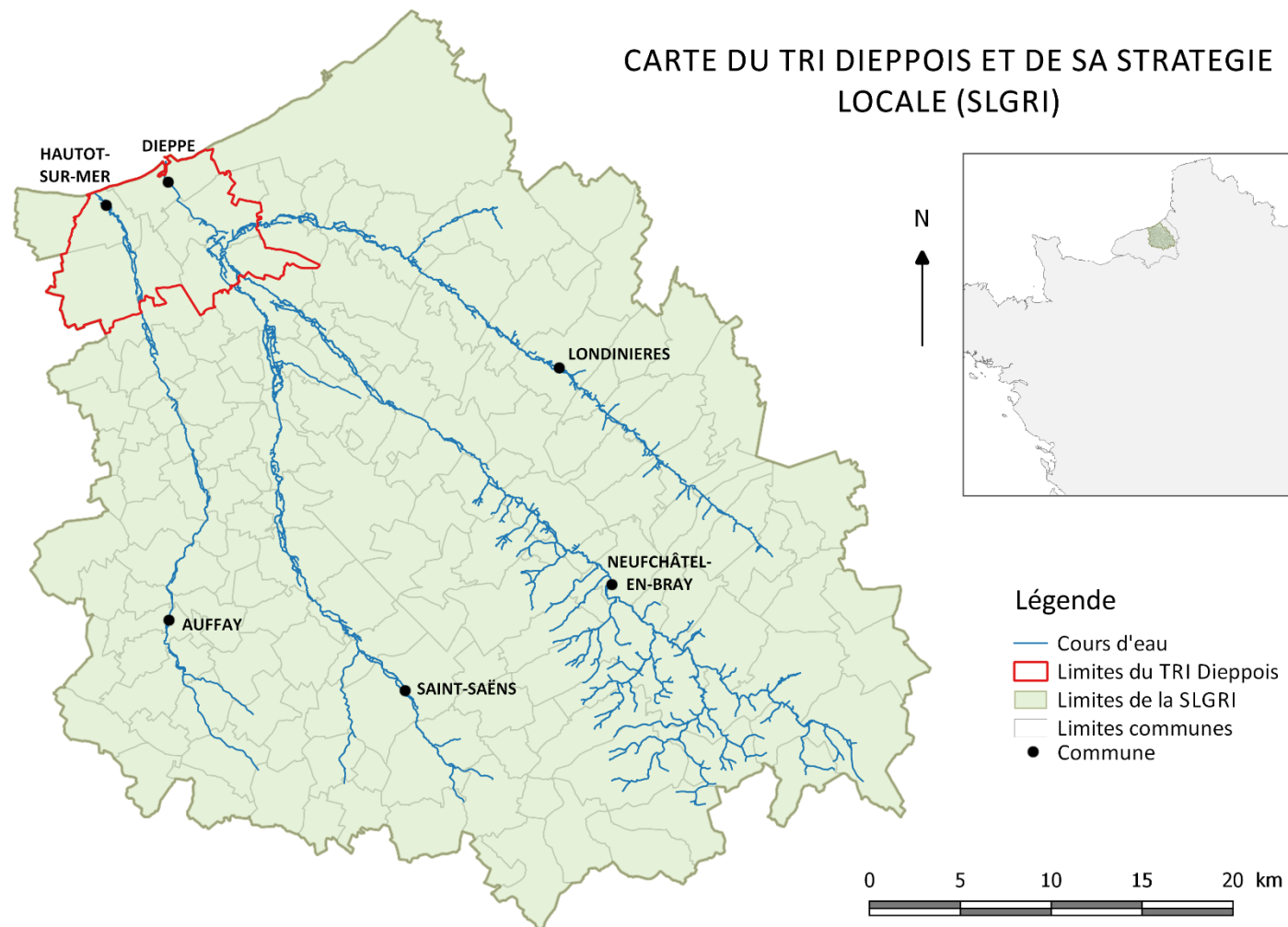


OBJ 3 : Raccourcir fortement le délai de retour à la normale des territoires sinistrés



OBJ 4 : Mobiliser tous les acteurs via le maintien et le développement de la culture du risque

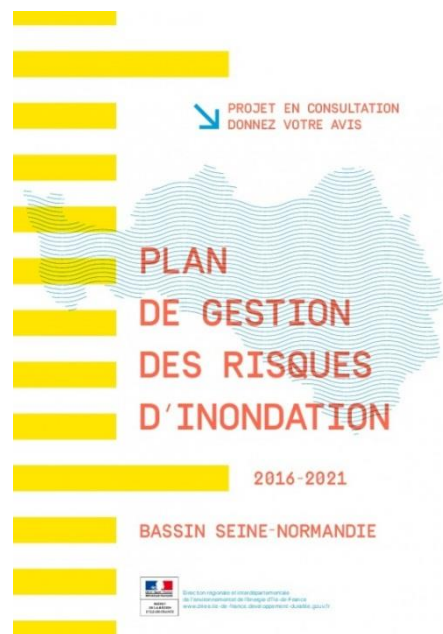
CARTE DU TRI DIEPPOIS ET DE SA STRATEGIE LOCALE (SLGRI)



UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

STRATÉGIE LOCALE DE GESTION DU RISQUE INONDATION

QUELS OBJECTIFS ET QUEL TERRITOIRE ?



PGRI SEINE-NORMANDIE

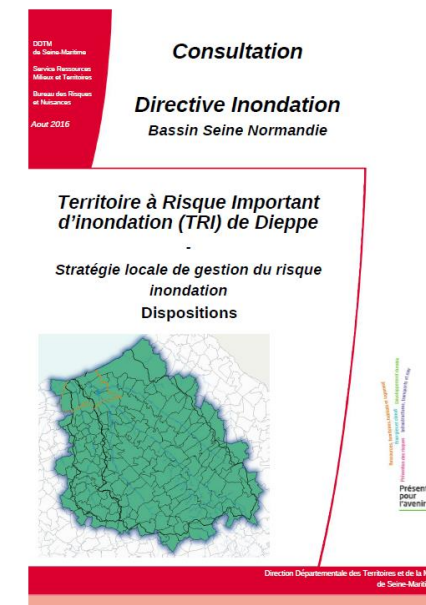
STRATÉGIE LOCALE DU TRI
DIEPPOIS

OBJECTIFS

SOUS-OBJECTIFS

DISPOSITIONS
IMPOSÉES

DISPOSITIONS DÉFINIES PAR LES
PARTIES PRENANTES



UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

GEMAPI

La loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique crée une compétence ciblée et obligatoire relative à la **gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations** (GEMAPI), et l'attribue aux communes et à leurs groupements.

La compétence GEMAPI est définie par les 4 alinéas suivants de l'article **L.211-7 du code de l'environnement** :

- ✓ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- ✓ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
- ✓ La défense contre les inondations et contre la mer ;
- ✓ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.



UN STAGE AU SEIN DE DEUX SYNDICATS

FORMATION UNIVERSITAIRE

MASTER GÉOGRAPHIE-AMÉNAGEMENT
OPTION « GESTION DES RISQUES DANS LES
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »

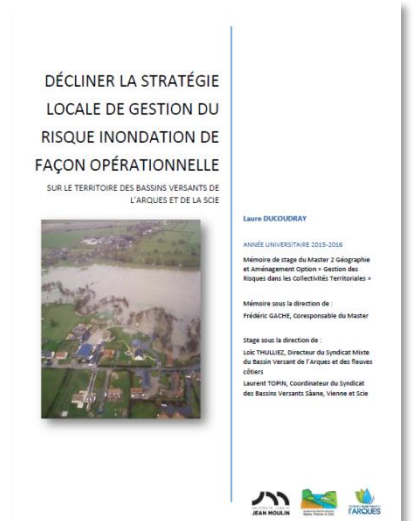
- ✓ Comprendre et analyser les risques naturels,
- ✓ Méthodes et outils pratiques pour la gestion des risques,
- ✓ Communication et risques,
- ✓ Gestion de projets...

MISSION DE STAGE

DÉCLINER LA STRATÉGIE LOCALE DE MANIÈRE
OPÉRATIONNELLE À TRAVERS UNE PROPOSITION
D' ACTIONS

- ✓ Définir des actions répondant aux dispositions du PGRI et de la SLGRI,
- ✓ Identifier les maîtres d'ouvrages et les points de blocages potentiels,
- ✓ Définir leur durée et leur coût de manière prévisionnelle

→ Mémoire universitaire



DES DISPOSITIONS IMPOSÉES PAR LE PGRI

OBJECTIF 1 : RÉDUIRE LA VULNÉRABILITE DES TERRITOIRES

1.A – Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des territoires	1.B – Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments	1.C – Mettre en place des diagnostics de vulnérabilité des activités économiques	1.D – Eviter l'impact des projets sur l'écoulement des crues	1.E – Renforcer et partager la connaissance sur la réduction de la vulnérabilité des territoires
<ul style="list-style-type: none">• <i>Définition du contenu des diagnostics,</i>• <i>Intégrer les diagnostics dans les documents d'urbanisme</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Rendre opérationnels et accompagner les diagnostics du bâti</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Rendre opérationnels et accompagner les diagnostics des activités économiques</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Identifier les sites de compensation hydrauliques afin de les utiliser pour éviter, réduire et compenser les impacts des projets en lit majeur</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Communiquer auprès des porteurs de projets sur la réduction de la vulnérabilité</i>

DES DISPOSITIONS IMPOSÉES PAR LE PGRI

OBJECTIF 3 : RACCOURCIR FORTEMENT LE DÉLAI DE RETOUR A LA NORMALE DES TERRITOIRES SINISTRÉS

3.A – Se préparer à gérer les crises	3.B – Surveiller les dangers et alerter	3.C – Tirer profit de l'expérience	3.D – Collecter les informations relatives aux réseaux d'infrastructures et à leur résilience	3.E – Planifier et concevoir des projets résilients
<ul style="list-style-type: none">Planifier la gestion de crise à l'échelle de la SLGRI (Plans Communaux de Sauvegarde, Plans de Continuité d'Activités,...)	<ul style="list-style-type: none">Favoriser le développement de réseaux de vigilances	<ul style="list-style-type: none">Faire le bilan des événements passés	<ul style="list-style-type: none">Collecter les informations relatives aux réseaux d'infrastructures et de service et à leur résilience	<ul style="list-style-type: none">Maîtriser l'urbanisation en ZI

DES DISPOSITIONS IMPOSÉES PAR LE PGRI

OBJECTIF 4 : MOBILISER LES ACTEURS VIA LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DU RISQUE

4.A – Développer la culture du risque	4.B – Consolider la gouvernance et les maîtrises d’ouvrage	4.C – Tirer profit de l’expérience	4.D – Diffuser l’information disponible sur les inondations auprès des citoyens	4.E – Informer des effets de modifications de l’environnement sur le risque d’inondation	4.F – Impliquer les acteurs économiques dans la gestion du risque	4.G – Développer l’offre de formation sur le risque d’inondation	4.H – Faire du risque inondation une composante culturelle des territoires
<ul style="list-style-type: none">• <i>Informar les élus des outils et instances de gestion des risques d’inondation</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Structurer et consolider la gouvernance et les maîtrises d’ouvrages à une échelle pertinente</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Conforter les programmes d’actions de gestion du risque inondation et favoriser la cohérence entre eux</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Renforcer la diffusion d’informations auprès des citoyens via une mobilisation des outils de gestion du risque</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Informar les citoyens des modifications de l’environnement et de leurs impacts sur les inondations</i>		<ul style="list-style-type: none">• <i>Etoffer et soutenir les programmes d’informations et formations dans le domaine de l’eau et des risques</i>	

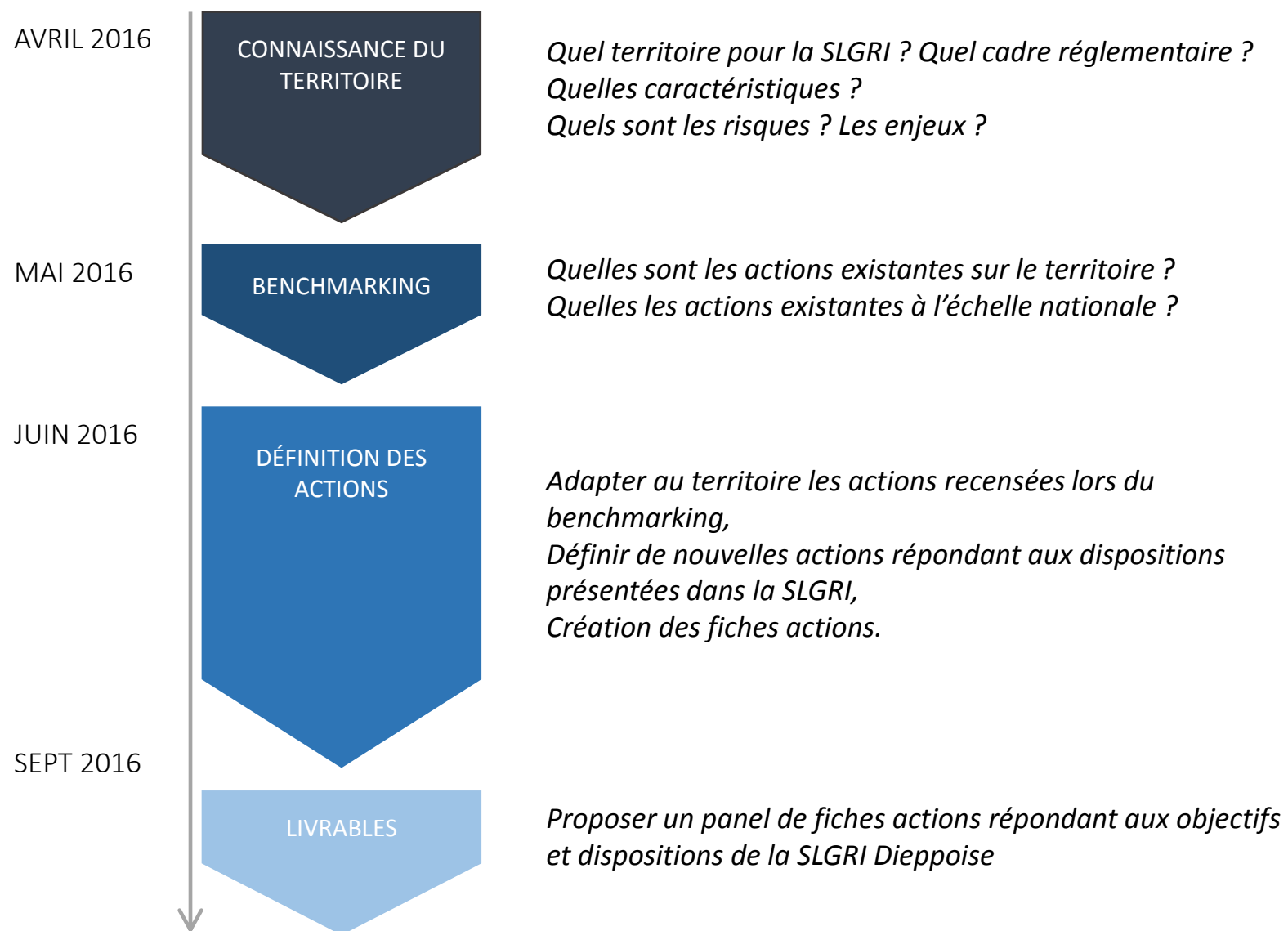
DES DISPOSITIONS DÉFINIES PAR LES PARTIES PRENANTES DE LA SLGRI

SOUS-OBJECTIFS	METTRE EN PLACE DES DIAGNOSTICS DE VULNERABILITE (DES TERRITOIRES, DES BATIMENTS, DES ACTIVITES ECONOMIQUES)	EVITER L'IMPACT DES PROJETS SUR L'ÉCOULEMENT DES CRUES
DISPOSITIONS	<ul style="list-style-type: none"> - 1.A.1 : Recenser les principaux enjeux exposés au risque inondation, - 1.A.2 : Favoriser la réalisation de diagnostics de vulnérabilité sur les enjeux recensés, - 1.A.3 : Analyser la vulnérabilité des différents réseaux, - 1.A.4 : Anticiper la prise en compte du risque dans les aménagements futurs, - 1.A.5 : Sensibiliser les services instructeurs et développer des outils adaptés pour faciliter l'instruction des demandes d'urbanisme 	<ul style="list-style-type: none"> - 1.D.1 : Identifier les ZEC et leurs fonctionnalités (sous-disposition intégrée dans l'objectif 2)

SOUS-OBJECTIFS	SE PREPARER A GERER LES CRISES	SURVEILLER LES DANGERS ET ALERTER
DISPOSITIONS	<ul style="list-style-type: none"> - 3.A.1 : Améliorer l'élaboration, la mise en œuvre, la mise à jour et l'évaluation des PCS, - 3.A.2 : Développer et organiser la solidarité du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 3.B.1 : Organiser et formaliser les REX

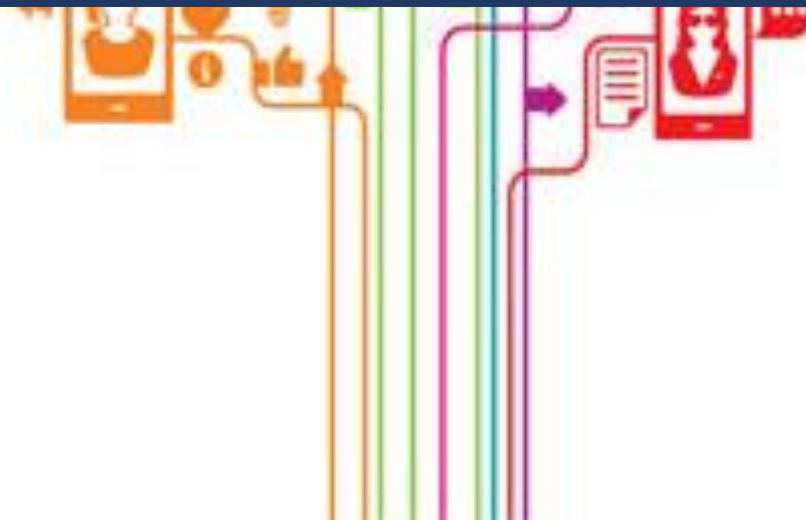
SOUS-OBJECTIF	DEVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE
DISPOSITIONS	<ul style="list-style-type: none"> - 4.A.1 : Adapter la communication aux différents acteurs, - 4.A.2 : Informations sur les risques, - 4.A.3 : Structurer et mutualiser les informations au niveau des partenaires

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA MISSION





BENCHMARKING



L' ÉTAPE DE BENCHMARKING : UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE

LES ACTIONS EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE

1 DE NOMBREUSES ACTIONS POUR AGIR SUR L'ALÉA

- Ouvrages de régulation hydraulique,
- Plans Communaux d'Aménagements d'Hydraulique Douce,
- Restauration de zones d'expansion de crues (Scie)

→ ACTIONS PHARES DES SYNDICATS

2 DES ACTIONS DE SENSIBILISATION QUI SE DÉVELOPPENT DE PLUS EN PLUS

- Organisation de classes d'eau,
- Journées d'animation,
- Plaquettes et panneaux d'informations,
- Installation de repères de crues (Scie)

→ DES ACTIONS MENÉES DE MANIÈRE NON RÉGULIÈRE

3 DES ACTIONS DE RÉDUCTION DU DÉLAI DE RETOUR A LA NORMALE UNIQUEMENT SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SCIE

- Appui technique aux communes pour la réalisation / révision de leur PCS,
- Mise en place d'un réseau de mesures et d'alerte

→ UN ÉCART IMPORTANT SUR LA THÉMATIQUE ENTRE LES DEUX TERRITOIRES

4 TRÈS PEU D'ACTIONS PORTANT SUR LA RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE

- Formulation d'un avis sur les demandes d'urbanismes des particuliers et accompagnement des communes dans leur projet d'aménagement

→ UN MANQUE CONSIDÉRABLE D'ACTION DE RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ

L'ÉTAPE DE BENCHMARKING : UNE ÉTAPE NÉCESSAIRE

DES ACTIONS SIMILAIRES ENTRE LES PAPI ET LES AUTRES PROGRAMMES D' ACTIONS

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES

- **ÉTUDE DE VULNÉRABILITÉ**

- Localisation des enjeux dits « vulnérables »,
→ Étude de vulnérabilité des enjeux clés identifiés

- **ÉLABORATION OU RÉVISION DE DOCUMENTS RÈGLEMENTAIRES**

- Élaboration d'un PPRi / PPRL

- **FORMATION**

- Formation des techniciens des collectivités et des acteurs de l'aménagement pour une bonne prise en compte du risque inondation dans les projets d'aménagements

RACCOURCIR LE DELAI DE RETOUR A LA NORMALE DES TERRITOIRES

- **GESTION DE CRISE**

- Appui à la réalisation de PCS,
→ Assister dans la réalisation de PCA, POMS ou PPMS,
→ Réalisation d'exercices

- **MESURES ET PRÉVISION**

- Création ou modernisation d'un réseau de mesures,
→ Création d'une plateforme de prévision

- **ALERTE**

- Développer la mise en place d'un système d'alerte de la population

- **AMÉNAGEMENT ET URBANISME EN ZI**

- Intégration du risque inondation dans les documents d'urbanisme,
→ Adapter l'aménagement en ZI

CULTURE DU RISQUE

- **CRÉATION D'OUTILS DE COMMUNICATION**

- Création d'outils de communication à destination des acteurs socio-économiques, acteurs de l'aménagement, des élus, des scolaires et du grand public

- **RASSEMBLEMENT ET PARTAGE DE DONNÉES**

- Création d'une base de données afin de regrouper les données relatives aux inondations et d'en faciliter l'accès

- **FORMATION**

- Proposer des formations aux différents acteurs de la gestion des risques

- **RÉALISATION DE DOCUMENTS / D'OUTILS RÈGLEMENTAIRES**

- Réalisation ou appui à la réalisation de documents ou d'outils règlementaires

DÉFINITION DES ACTIONS

PROPOSITION D' ACTIONS

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES TERRITOIRES

DÉFINIR LES ENJEUX ET LES METHODES DE RECENSEMENT

ACTION 1.1
MÉTHODOLOGIE DE RECENSEMENT

EXPERTISER LES ENJEUX IDENTIFIÉS EN ZI

ACTION 1.2
EXPERTISE DES RÉSEAUX

ACTION 1.3
EXPERTISE DES ACTIVITÉS
ÉCONOMIQUES

ACTION 1.4
EXPERTISE DU BÂTI

ACTION 1.5
ANALYSE DES IMPACTS DES
INONDATIONS SUR
L'ENVIRONNEMENT

ACTION 1.6
EXPERTISE DU PATRIMOINE
CULTUREL

METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ

ACTION 1.7
INFORMER LES ACTEURS
ÉCONOMIQUE IDENTIFIÉS

ACTION 1.8
APPUI TECHNIQUE POUR LA
RÉALISATION DE PCA DES
ACTIVITES ECONOMIQUES

PROPOSITION D' ACTIONS

RÉDUIRE LE DÉLAI DE RETOUR A LA NORMALE

ANTICIPER LES FUTURS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

ACTION 3.1
MENER UNE RÉFLEXION SUR
LA THÉMATIQUE « AMÉNAGER
ET VIVRE EN ZI »

ACTION 3.2
DÉVELOPPER UN PROJET SUR
LA THÉMATIQUE « AMÉNAGER
ET VIVRE EN ZI »

ACTION 3.3
ÉTENDRE LE TERRITOIRE
COUVERT PAR UN PPRi

DÉVELOPPER UNE GESTION DE CRISE EFFICACE

ACTION 3.9
RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX
DES PCS SUR LE TERRITOIRE

ACTION 3.10
ACCOMPAGNER LES
COMMUNES DANS LA
RÉALISATION DE LEUR PCS

ACTION 3.5
RÉALISER UN PCA TYPE POUR
LES SERVICES DE LA GESTION
DE CRISE

ACTION 3.6
RÉALISER UN PCA POUR LA
GESTION DES DÉCHETS

ACTION 3.4
ORGANISER DES EXERCICES DE
GESTION DE CRISE

PRENDRE EN COMPTE LES ÉVÈNEMENTS PASSÉS

ACTION 3.8
ÉLABORER UNE
MÉTHODOLOGIE DE
RÉCUPÉRATION DES DONNÉES

AMÉLIORER LA PRÉVISION DES CRUES

ACTION 3.7
RÉALISER UNE ÉTUDE DE
FAISABILITÉ POUR LA
CRÉATION D'UN RÉSEAU DE
MESURE SUR L'ARQUES

PROPOSITION D' ACTIONS

DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE

ÉLABORER ET COMMUNIQUER SUR LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

ACTION 4.1
RÉALISER UN ÉTAT DES LIEUX
DES DICRIM

ACTION 4.2
ACCOMPAGNER LES
COMMUNES DANS LA
RÉALISATION DU DICRIM

ACTION 3.3
RÉALISER DES PLAQUETTES
D'INFORMATIONS RELATIVES
AUX OUTILS ET INSTANCES DE
LA GESTION DU RISQUE

ACTION 4.12
POSER DES REPÈRES DE CRUES
SUR LE BASSIN VERSANT DE
L'ARQUES

FORMER LES ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LA GESTION DES RISQUES

ACTION 4.8
ORGANSIER DES SESSIONS DE
FORMATION RELATIVE AU
RISQUE INONDATION POUR LES
ÉLUS

ACTION 4.9
ORGANSIER DES SESSIONS DE
FORMATION RELATIVE AU
RISQUE INONDATION POUR LES
AGENTS TERRITORIAUX

DÉVELOPPER DES OUTILS DE COMMUNICATION

ACTION 4.5
DÉVELOPPER UNE CULTURE DU
RISQUE AUPRÈS DU GRAND
PUBLIC

ACTION 4.6
DÉVELOPPER UNE CULTURE DU
RISQUE AUPRÈS DU PUBLIC
SCOLAIRE

ACTION 4.7
ÉLABORER ET COMMUNIQUER
SUR LE PFMS

ACTION 4.11
COMMUNIQUER SUR LES ZONES
D'EXPANSION DE CRUES

ACTION 4.4
RÉALISER UN PARTENARIAT AVEC
UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE

ACTION 4.10
INTÉGRER LE RISQUE
INONDATION DANS LES
MANIFESTATIONS CULTURELLES
LIES A L'EAU

REGROUPER LES DONNÉES AFIN D'EN FACILITER L'ACCÈS

ACTION 4.13
CRÉATION D'UNE BASE DE
DONNÉES WEB RELATIVE AU
RISQUE INONDATION



FOCUS « ACTIONS PHARES »

PROPOSITION D' ACTIONS

FOCUS ACTIONS

ACTION 3.7 : RÉALISER UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE MESURE SUR L'ARQUES

- ✓ Essentiel pour la prévision des crues, l'alerte des populations et sur le long terme pour la prévention des inondations

EXEMPLE DU SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS DE SAANE, VIENNE ET SCIE



PROPOSITION D' ACTIONS

FOCUS ACTIONS

ACTION 4.13 : CRÉATION D'UNE BASE DE DONNÉES WEB RELATIVE AU RISQUE INONDATION

- ✓ Créer, diffuser et mutualiser des données, des retours d'expériences, des actions, des méthodes et des outils opérationnels liés à la gestion du risque inondation sur le territoire de la SLGRI,
- ✓ Faire évoluer les pratiques, renforcer les savoirs, les compétences,
- ✓ Faciliter la collaboration des acteurs et la mise en œuvre de projets opérationnels

EXEMPLE DE L'EPTB SEINE GRANDS LACS (PAPI DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES)

Les différentes informations du centre de ressources :

- ✓ *Connaissance des inondations,*
- ✓ *Recensement des actions conduites,*
- ✓ *Recensement d'outils et de méthodes,*
- ✓ *Recensement de réunions et d'actions de sensibilisation,*
- ✓ *Base de connaissance pour les formateurs,*
- ✓ *Environnement d'apprentissage pour adultes,*
- ✓ *Recensement des formations;*
- ✓ *Ressources bibliographiques,*
- ✓ *Répertoire d'acteurs*



PROPOSITION D' ACTIONS

FOCUS ACTIONS

ACTION 4.5 : DÉVELOPPER UNE CULTURE DU RISQUE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC : COMMUNIQUER ET SENSIBILISER

- ✓ Avoir des citoyens mieux préparés au risque d'inondation (diminution de la vulnérabilité des populations)

EXEMPLE DU DÉPARTEMENT DU GARD ET SON PROGRAMME « GARD A L'EAU! »

Association Maison de la Nature et de l'Environnement et neuf de ses structures adhérentes se mobilisent pour entretenir et favoriser la "culture du risque" et proposent un programme d'activités et de sorties de juillet à novembre 2016.

- ✓ des sorties terrains,
- ✓ des expositions,
- ✓ des stands sur les marchés,
- ✓ un évènementiel,
- ✓ Du ciné-débat...





QUELLE SUITE POUR CES ACTIONS ?

QUELLE SUITE POUR CES ACTIONS ?

- **DÉVELOPPEMENT D'UN PROGRAMME D' ACTIONS**
 - ✓ Définir une gouvernance,
 - ✓ Voir avec partenaires pour financements...

- **INSCRIPTION DANS DES CYCLES DE GESTION SUCCESSIFS DE 6 ANS**
 - ✓ Des actions qui visent à être poursuivies dans le temps



MERCI DE VOTRE ATTENTION